

Sommaire de l'évaluation groupée du Programme du multiculturalisme et de lutte contre le racisme et de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme, 2017-2018 à 2021-2022

Aperçu

Le **Programme du multiculturalisme et de lutte contre le racisme (PMLCR)** soutient les objectifs énoncés dans la *Politique du multiculturalisme* du gouvernement du Canada (1971) et dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988). Depuis son lancement en 1988, ses activités ont visé à bâtir une société inclusive, ouverte à, et respectueuse de tous les Canadiens.



Construire une fondation pour le changement : **La stratégie canadienne de lutte contre le racisme (SCLCR)** 2019-2022 s'attaque au racisme systémique et à la discrimination par des actions concrètes et coordonnées qui **favorisent** un accès et une participation équitables aux sphères économiques, culturelles, sociales et politiques pour les peuples autochtones, communautés racisées et minorités religieuses.

Les **investissements communautaires** sont effectués à travers deux **programmes** de subventions et de contributions :

- **Le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (PSCMLCR)** soutient une société diversifiée et inclusive à travers trois volets de financement : Événements, Projets et Renforcement des capacités communautaires. Pendant la période d'évaluation, il y a eu aussi deux initiatives spéciales : L'initiative jeunesse Paul Yuzyk pour le multiculturalisme, et L'initiative de soutien communautaire pour les jeunes Canadiens noirs.
- **Le Programme d'action et de lutte contre le racisme (PALR)** vise à éliminer les obstacles en matière d'emploi, de justice et de participation sociale auxquels se butent les peuples autochtones, les communautés racisées et minorités religieuses.

D'autres activités comprennent la sensibilisation et l'engagement du public ainsi que la promotion, la recherche, le soutien aux institutions fédérales et publiques et l'engagement national et international :

- **Le Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme (SLCR)**, établi en 2019, mène et coordonne une approche pangouvernementale avec toutes les institutions fédérales. Il travaille également avec d'autres paliers de gouvernements, des communautés, des universités, des secteurs privés et sans but lucratif. Il a l'objectif d'identifier le racisme, détecter les obstacles et les lacunes systémiques liés à la race, élaborer des initiatives contre le racisme et examiner l'impact des politiques, services et programmes nouveaux et existants sur les peuples autochtones, les communautés racisées et les minorités religieuses.
- **La Direction des politiques*** a dirigé l'élaboration des politiques, fourni des conseils, soutenu la gestion des données et a mené des activités de mesure du rendement et de production de rapports.

* En 2022, elle a été réorganisée en une Direction de planification, de résultats et opération et une Direction de la politique stratégique.

Pertinence

Dans l'ensemble, il y a une forte pertinence en termes de besoins et d'alignement avec les priorités du gouvernement. Cependant, il y a des chevauchements et du dédoublement, en particulier entre les programmes de financement PSCMLCR et PALR.



- PMLCR & SCLCR répondent à des besoins importants, complexes et changeants liés à la fois au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme.
- Au cours de la période d'évaluation, plusieurs facteurs ont attiré l'attention sur la lutte contre le racisme - y compris une série de crimes haineux et d'incidents racistes signalés.
- Les objectifs et les activités PMLCR & SCLCR sont alignés sur les rôles du gouvernement, les responsabilités et priorités relatives au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme. Ils appuient les priorités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi que de réconciliation avec les peuples autochtones.



- L'attention accrue portée à la lutte contre le racisme, la complexité croissante des enjeux connexes et l'élargissement de la portée de la programmation présente des risques pour sa capacité à répondre aux besoins divers et émergents. La demande de financement aux programmes et autres soutiens est de beaucoup supérieure aux ressources disponibles.
- Il existe des obstacles à l'accès au financement par le biais du PSCMLCR et PALR, en particulier pour les communautés d'équité et pour les organismes communautaires.



- PMLCR et SCLCR sont complémentaires à d'autres initiatives. Cependant, les objectifs, les résultats et les critères d'admissibilité des deux programmes PSCMLCR et PALR se chevauchent.
- Il y a aussi un dédoublement d'efforts au sein de l'administration centrale ainsi qu'avec les bureaux régionaux qui découle d'un manque de communication et de coordination.

This publication is also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du patrimoine canadien, 2024.

Cat. : CH7-72/2-2024F-PDF

ISBN : 978-0-660-69793-2

Sommaire de l'évaluation groupée du Programme du multiculturalisme et de lutte contre le racisme et de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme, 2017-2018 à 2021-2022

Efficacité

Le PMLCR et le SCLCR ont fait des progrès vers l'atteinte des résultats immédiats escomptés. Il y a des opportunités d'éliminer certains obstacles et d'améliorer la mesure du rendement.

87 M\$ ont soutenu **1 708** projets

Pour promouvoir le multiculturalisme et combattre le racisme, **PMLCR** a soutenu divers ateliers, festivals, assemblées publiques, conférences et autres activités de sensibilisation et de compréhension mutuelle entre les participants et les communautés.



Le SCLCR a soutenu la coordination entre les ministères fédéraux et la sensibilisation des communautés pour résoudre les enjeux de racisme et de discrimination.



Obstacles à l'atteinte des résultats : complexités liées à la mise en œuvre de SCLCR; délais serrés; la pandémie; besoins et demandes accrus; manque de clarté des objectifs et priorités du PSCMLCR et PALR; et retards dans l'approbation de projets.



Des lacunes subsistent dans la mesure du rendement qui ont une incidence sur le suivi et la reddition en lien avec l'atteinte des résultats, y compris un manque de données désagrégées.

Efficiency

Il existe des possibilités d'améliorer l'efficacité de la prestation pour l'atteinte des résultats et le service à la clientèle.



PMLCR a subi des changements complexes avec l'ajout de SCLCR et a fait face à une demande accrue, à des ressources instables et à l'absence de délégation de pouvoirs.

Ces défis ont créé des risques pour la bonne gestion des ressources, l'atteinte des résultats et le service à la clientèle. Cela mène à **une surcharge de travail du personnel, des retards dans les approbations et du reprofilage de fonds.**



Bien que la plupart des normes de service aient été respectées, le service à la clientèle a été affecté négativement par des retards dans l'approbation des décisions de financement.



Un **système de gestion de l'information** a été mis en place et la **Direction des politiques a été réorganisée** pour gagner en efficacité.



Possibilités d'améliorations supplémentaires :

- Réduire le doublage entre PSCMLCR et PALR en clarifiant leurs objectifs, priorités et critères pour réduire :
 - la sursouscription
 - le chevauchement
 - la charge de travail du personnel
 - les retards dans les décisions de financement;
- Simplifier le processus d'application et les outils;
- Développer la capacité du programme pour aider les demandeurs et bénéficiaires;
- Meilleure coordination entre l'administration centrale et les bureaux régionaux;
- Augmenter la durée du financement; et
- Envisager une délégation financière basée sur les risques.

Recommandations

L'évaluation recommande à la sous-ministre adjointe de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et Plan d'action de lutte contre la haine en collaboration avec la sous-ministre adjointe des Langues officielles, Patrimoine et Régions, d'améliorer l'atteinte efficace des résultats et le service à la clientèle en :

1. clarifiant les objectifs et les priorités de financement pour le PALR et le PSCMLCR; et
2. améliorant la coordination et la communication entre l'administration centrale de la Direction générale du multiculturalisme et de la lutte contre le racisme et les bureaux régionaux.



1

L'évaluation recommande à la sous-ministre adjointe de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et Plan d'action de lutte contre la haine en collaboration avec le sous-ministre adjoint des Langues officielles,

Patrimoine et Régions, d'améliorer l'accès et les résultats des groupes d'équité en cernant et en atténuant les obstacles, y compris, mais sans se limiter au renforcement de la capacité du programme en vue de consulter et soutenir plus directement les communautés, ainsi que les demandeurs et les bénéficiaires de projets.



3

L'évaluation recommande à la sous-ministre adjointe de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et Plan d'action de lutte contre la haine de renforcer la coordination pangouvernementale de la SCLCR en travaillant avec les partenaires internes et externes en vue :

2. de clarifier davantage les priorités, les rôles et les responsabilités; et
3. d'élaborer une stratégie de rendement pour appuyer la mesure des progrès et la reddition de compte.



2

L'évaluation recommande à la sous-ministre de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et Plan d'action de lutte contre la haine de travailler avec les partenaires internes pour renforcer la mesure du rendement en vue de renforcer la gestion des programmes et la reddition de compte sur les résultats, en :

4. mettant à jour le modèle logique et le profil d'information sur le rendement (PIR) pour qu'il reflète l'ensemble des activités et des résultats attendus;
5. améliorant la disponibilité des données fiables et désagrégées.



4